



SIMON ASSOCIÉS

Jean-Marie Chanon est nommé associé, à la suite de la fusion de son cabinet avec Simon Associés.

- *Né en 1950, IEP Lyon, maîtrise en droit, Institut de droit social de Lyon, avocat au barreau de Lyon (1973), il a été bâtonnier du barreau de Lyon (1992-93 et 2000-01).*